

TITRE EXECUTOIRE

Titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales.

Exercice : 2025

Ordonnateur	Expéditeur :	PAIERIE DEPARTEMENTALE 90 AVENUE PIERRE SEMARD CS10072 11890 CARCASSONNE CEDEX 9
SYADEN BA DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES PRESIDENT M. Régis BANQUET		
Désignation du Comptable Chargé du Recouvrement	Destinataire :	HECTARE 75 ZI LES PORTES DOMITIENNES CS30020 34740 VENDARGUES
Trésorerie : PAIERIE DEPARTEMENTALE Référence banque : FR303000100257C112000000074- BIC:BDFEFRPPCCT-B D F CARCASSONNE 9 (PAIERIE DEPARTEMENTALE)		
	TVA intra-communautaire:	FR00200026789

Emargement				
Date	N° des Quittances	Sommes Versées	Reste Dû	Observations
Libellé par ligne d'imputation			Imputation	N° d'Inventaire
			13188	
				Total HT
				TVA
				Total TTC
				Euros
Références du Titre				Objet et Décompte de la Recette
Année d'Origine	Emis et Rendu exécutoire le	Numéro du Bordereau	Numéro du Titre	PARTICIPATION PRE-FIBRAGE SUF VILLENEUVE MINERVOIS LOTISSEMENT AROME 24-PFCA-037
2025	27/11/2025	93	281	

Exercice	Numéro du Titre	Nom du Débiteur et Somme due	Collectivité ou Service
2025	281	HECTARE	SYADEN BA DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES THD 15 RUE BARBES CS 200 73 11000 CARCASSONNE Code Collectivité : 512 - Code Budget : 01
		6 588,00 Euros	

Partie correspondant au papillon détachable figurant sur l'avis des sommes à payer.